



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2750

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Rudy Salles, pour le groupe UDF.

M. Rudy Salles. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Le quartier de l'Ariane, à Nice, a été le week-end dernier le théâtre d'une flambée de violence dont le bilan se solde par sept voitures brûlées, trois policiers blessés, un quartier en état de choc, une population qui exige le rétablissement de l'ordre républicain.

M. Didier Boulaud. Adressez-vous à Peyrat !

M. Rudy Salles. Le prétexte invoqué par les délinquants est la construction par l'Etat d'un commissariat de police ainsi que d'un cantonnement de CRS dans ce quartier. Cet équipement, attendu avec impatience par l'ensemble de la population du quartier, n'est en réalité qu'un prétexte fallacieux pour semer le désordre, car la vraie raison est la volonté marquée par ces voyous d'imposer leur loi au mépris de celles de la République.

Ces événements mettent, hélas ! en lumière vos insuffisances en matière de lutte contre la délinquance des mineurs, notamment, puisque, en repoussant la réforme de l'ordonnance de 1945 préconisée par l'opposition, vous refusez de les rendre pénalement responsables. Par la faiblesse de votre politique, vous mettez régulièrement à l'épreuve la crédibilité de l'Etat. C'est pourquoi, ainsi que je vous l'ai réclamé à plusieurs reprises, je vous demande solennellement que des effectifs de police exceptionnels stationnent dans ce quartier, notamment la nuit et le week-end, en attendant l'ouverture du commissariat prévue l'an prochain.

En outre, je souhaiterais savoir si le chantier du commissariat et du cantonnement de CRS sera mené à son terme en respectant les délais prévus pour une mise en service en 2002, ainsi que le préfet des Alpes-Maritimes nous l'a indiqué. Je vous rappelle les retards pris dans la réalisation, puisque cet équipement devait être livré au printemps 2000 ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, le 28 avril dernier, à vingt heures quinze, les policiers assurant la protection du chantier du futur casernement de CRS et du commissariat subdivisionnaire du quartier de l'Ariane, à Nice, ont procédé à l'interpellation d'un individu qui les avait injuriés et outragés.

M. Guy Teissier. On sait !

M. Yves Deniaud. C'est dans le journal !

M. le ministre de l'intérieur. Près de cent cinquante jeunes se sont alors regroupés, jetant des projectiles sur les forces de l'ordre et commettant diverses dégradations. Quatre véhicules ont été ainsi incendiés, trois autres retournés et une palissade supportant des armoires électriques a été renversée. Des policiers ont été légèrement blessés par des jets de pierres.

M. Yves Nicolin. On sait déjà tout cela !

M. le ministre de l'intérieur. Le 29 avril, en soirée, vous le savez, monsieur le député, de nouveaux incidents sont intervenus dans ce quartier. La réponse policière à ces incidents et les mesures prises pour les prévenir ont été immédiates et efficaces.

M. Michel Bouvard. C'était dans le journal !

M. le ministre de l'intérieur. Une compagnie républicaine de sécurité a été déployée sur le site et aux abords du site pour renforcer les effectifs locaux. Trois individus, dont un mineur, ont été interpellés à bord d'un véhicule

volé transportant des engins incendiaires. Deux de ces individus ont été présentés à la justice et écroués. La fouille des parties communes des immeubles a permis la découverte d'une vingtaine d'engins incendiaires. Un dispositif de sécurité renforcé a été mis en place et sera maintenu le temps qu'il faudra, avec le concours d'une compagnie de CRS qui s'ajoute au détachement d'intervention.

M. Lionnel Luca. Il se prend pour PPDA !

M. le ministre de l'intérieur. La cellule de veille, qui rassemble les principaux partenaires, s'est réunie le 30 avril pour étudier les réponses concrètes à mettre en oeuvre. Les délais de réalisation du chantier ne devraient pas être affectés par ces incidents.

Je rappelle enfin que c'est moi-même qui avais décidé de faire figurer la circonscription de Nice dans les zones devant faire l'objet d'opérations ciblées de lutte contre la délinquance, qui associent, sur des objectifs prédéfinis, les différents services de police. (Exclamations sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Taisez-vous, messieurs, vous n'y connaissez rien ! (Protestations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) M. Salles, lui, le sait, et sait également que cette action commence à porter ses fruits (Exclamations sur les mêmes bancs) dans le domaine spécifique des vols à la portière: depuis le début de l'année, cinquante-quatre personnes, dont vingt mineurs, ont été interpellées pour de tels actes, dont neuf sont actuellement écroués. Nous allons poursuivre et intensifier ces actions d'ensemble afin que ce quartier de Nice retrouve, monsieur le député, la sécurité que vous-même, comme ses habitants, pouvez légitimement attendre. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2750

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2001, page 2505

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 mai 2001